FONDATION
CHARLES DE GAULLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 RUE DE SOLFÉRINO
75007 PARIS

Paris

L'HISTORIAL CHARLES DE GAULLE
À L'HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

Paris

LE BUREAU DU GÉNÉRAL DE GAULLE
À LA FONDATION CHARLES DE GAULLE

Colombey-les-Deux-Églises

LA BOISSERIE, LE TOMBEAU FAMILIAL, LA CROIX DE LORRAINE ET LE MÉMORIAL CHARLES DE GAULLE

Lille

LA MAISON NATALE DE CHARLES DE GAULLE

SOMMAIRE

I.	DE GAULLE EN HÉRITAGE…	3
II.	RETOUR SUR UNE ANNÉE FÉCONDE POUR LA FONDATION CHARLES DE GAULLE	4
III.	RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET RÉFLEXION POLITIQUE	6
IV.	ACTIONS PÉDAGOGIQUES EN DIRECTION DE LA JEUNESSE	11
V.	ACTIONS CULTURELLES ET GRAND PUBLIC	16
VI.	SOUTIEN AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA FRANCE	23
VII.	ASPECTS FINANCIERS	27
VIII.	COMMENT NOUS SOUTENIR ?	28
IX.	GOUVERNANCE	29
X.	PARTENAIRES DE LA FONDATION EN 2017	33

À la fin de son mandat, le président de la République, Monsieur François Hollande, a visité la Fondation Charles de Gaulle – 12 avril 2017

Clôture du séminaire « De Gaulle et la Défense de la France, d'hier à aujourd'hui » par le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian – Hôtel de Brienne, 12 janvier 2017

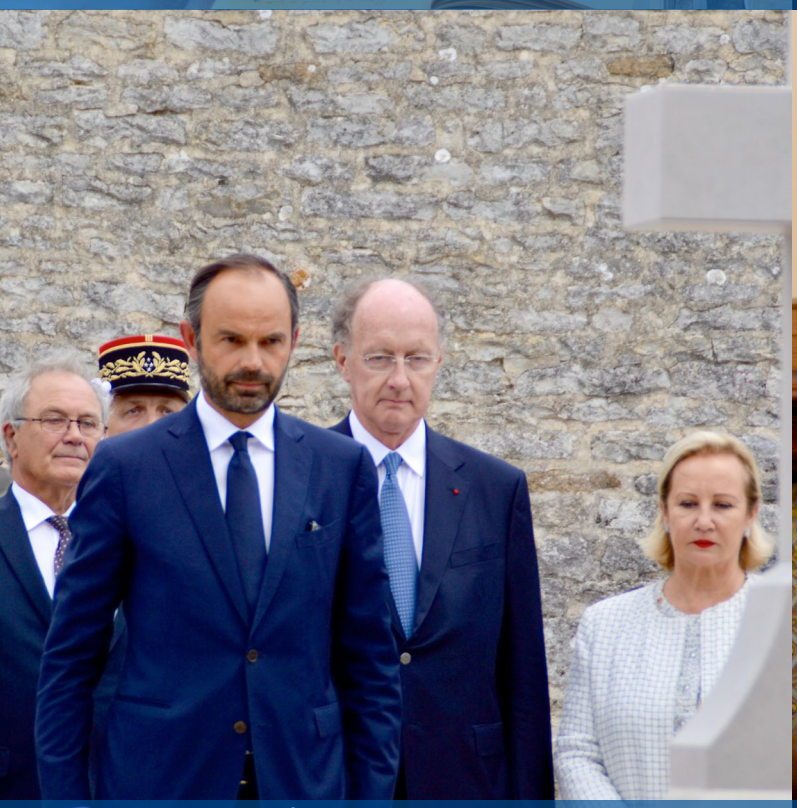

Le Premier ministre Édouard Philippe s'est recueilli sur la tombe du général de Gaulle – Colombey-les-Deux-Églises, 7 juin 2017

Visite de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Madame Geneviève Darrieussecq, pour la signature du partenariat avec la DPMA – 22 février 2018

I. DE GAULLE EN HÉRITAGE…

Mars 2018

Créée en 1971 sous la forme d'un institut devenu fondation reconnue d'utilité publique par le décret du 22 septembre 1992, la Fondation Charles de Gaulle existe parce que le général de Gaulle l'a voulu. En quittant le pouvoir, il avait souhaité que son héritage fût porté par une entité détachée des débats partisans et à l'expertise incontestée. Il avait confié à André Malraux la mission d'en être le premier président. Personne ne pouvait en effet mieux assurer que ce legs devienne pour les générations futures une référence féconde.

Quarante-six ans après, beaucoup se réclament de l'illustre héritage. On pourrait s'en réjouir si certains n'usaient et n'abusaient de citations détournées, voire apocryphes, pour des « tambouilles politiciennes » sans rapport avec l'idéal de l'homme du 18 Juin. Sans entrer dans le débat partisan, il appartient donc aujourd'hui à la Fondation Charles de Gaulle de mettre à disposition de l'honnête homme et du citoyen les matériaux qui lui permettront d'éclairer son chemin. Pour cela, elle soutient la recherche universitaire et la réflexion politique, elle développe des programmes innovants d'éducation à la citoyenneté et elle investit de nouveaux champs culturels susceptibles d'intéresser un public plus large.

En 2017, le séminaire « De Gaulle et la Défense, d'hier à aujourd'hui » a constitué une contribution utile à la réflexion de Défense, notamment sur les sujets de la relation à l'Europe, de l'Alliance atlantique et du rapport entre le politique et le militaire.

La mise en place d'un partenariat avec Canopé, l'organisme de production documentaire multimédia de l'Éducation nationale, illustre également le nouvel élan donné à notre action au service de la jeunesse car désormais de Gaulle est présent dans les programmes scolaires depuis le CM2 jusqu'à la Terminale.

En 2018, nous continuerons de progresser dans cette voie. Un séminaire intitulé « De Gaulle et le Grand Large » devrait apporter des éléments de réflexion intéressants sur ce qui constitue aujourd'hui la Grandeur de la France, les atouts qui s'y rapportent et le capital qui en ressort pour les générations à venir.

Soixante ans après le retour au pouvoir du Général et la promulgation de la Constitution de la V^{e} République, la Fondation participera également aux débats sociétaux en cours et proposera des appréciations utiles sur nos fondements constitutionnels et leur signification dans l'environnement d'aujourd'hui.

Enfin, cinquante ans après Mai 1968, il sera intéressant, en se dégageant des pesanteurs idéologiques passées, de reprendre l'étude de cette période pour tenter d'apporter un éclairage nouveau aux frustrations exprimées aujourd'hui par un nombre non négligeable de nos compatriotes. Que s'est-il passé alors que la France se dotait d'un appareil industriel moderne, d'une agriculture dynamique, d'une relation pacifique avec le reste de la planète (dont l'Algérie), d'une université modernisée (par la création des IUT notamment pour celles et ceux qui n'avaient pas les moyens d'y accéder), que notre pays s'assurait d'une monnaie forte et d'un taux d'investissement élevé ?

Comme cela est sa vocation, la Fondation Charles de Gaulle continue de faire rayonner l'héritage dont elle est porteuse selon les modalités qui lui ont été fixées par le Général : en se tenant hors des débats partisans, en agissant au service du bien commun et en contribuant à faire de l'exemple de Charles de Gaulle une « source d'ardeurs nouvelles ».

Jacques Godfrain
Ancien ministre
Président de la Fondation Charles de Gaulle

II. RETOUR SUR UNE ANNÉE FÉCONDE POUR LA FONDATION CHARLES DE GAULLE

Seule institution nationale chargée d'entretenir la mémoire du général de Gaulle et de promouvoir son exemple en France et à l'étranger, la Fondation Charles de Gaulle s'est fixé pour objectif de toucher les jeunes générations et de mettre en valeur de manière pertinente les messages gaulliens qui peuvent le plus inspirer nos contemporains.

Le séminaire sur les enjeux de Défense, qui fut clôturé le 12 janvier 2017, a donné lieu à une publication dès le mois de mars d'un livre de synthèse grâce à une petite équipe d'étudiants. Il a permis de montrer combien l'organisation de la Défense nationale s'inscrivait de manière cohérente dans le cadre des institutions conçues en 1958 et que cette force, incarnée dans le chef de l'État, chef des armées, donnait à la France un avantage incomparable aussi bien au niveau national qu'au niveau international. La Fondation a profité de ce séminaire pour resserrer ses liens avec les Armées et avec le ministère du même nom, donnant naissance à des coopérations intéressantes et prometteuses. La qualité exceptionnelle de la présence des Armées lors des cérémonies du 9 novembre à Colombey-les-Deux-Églises organisées comme chaque année avec l'Ordre de la Libération a impressionné les personnes présentes, officiels, population locale et élèves des académies de Reims et de Paris.

L'année 2017 a vu la poursuite et l'amplification d'actions engagées les années précédentes en direction de la jeunesse et du numérique. La Fondation a noué sur ce sujet de nouveaux partenariats : avec Canopé, opérateur de ressources audiovisuelles pédagogiques pour l'Éducation nationale, avec la région Île-de-France, pour intervenir dans les lycées de la région, avec l'Assemblée des départements de France, (ADF) pour toucher les collèges et accroître la diffusion de la revue *Espoir*, avec la Direction du patrimoine, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des Armées et avec la ville de Paris.

La Fondation a reçu de nombreuses délégations françaises et étrangères : une délégation de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg venue observer les élections en France au printemps, des cadres d'entreprise et des dirigeants russes venus grâce à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris. L'année 2017 a également été l'occasion de commémorer le 50e anniversaire du voyage du général de Gaulle au Québec, et le 50e anniversaire du voyage du Général en Pologne avec une exposition réalisée pour l'ambassade de France en Pologne.

Les lieux de mémoire gaulliens ont continué à attirer de nombreux publics tout en cherchant à évoluer.

À Colombey, la Fondation, le Conseil départemental de la Haute-Marne, le Mémorial et la commune ont inauguré en juillet 2017 le sentier pédestre « Dans les pas de Charles de Gaulle », sentier d'interprétation d'un kilomètre et demi réalisé autour de la Croix de Lorraine, avec l'aide de l'Office national des forêts (ONF). C'est une belle façon de mettre en valeur le site de la colline, ses arbres, la relation que le général de Gaulle entretenait avec l'environnement naturel de la Haute-Marne. Grâce à un effort de signalisation qui reste à faire, ce sentier attirera de nombreux visiteurs dans les mois à venir.

La Maison natale à Lille continue à profiter de la nouvelle formule de gestion par le Conseil départemental du Nord. Afin d'accompagner ce dernier dans la réalisation de prochains travaux, la Fondation, qui reste la propriétaire des lieux, a proposé de créer un fonds spécifique qui sera soutenu par des mécènes de la région lilloise.
L'Historial Charles de Gaulle aux Invalides a suivi la fréquentation globale du Musée de l'Armée. Une réflexion s'engage en 2018 sur les modernisations à apporter d'ici à 2020, mais sa conception n'a pas vieilli depuis l'ouverture en 2008.
Dans le domaine culturel, la Fondation a soutenu la pièce de théâtre *Meilleurs Alliés* écrite par Hervé Bentégeat et mis en scène par Jean-Claude Idée. Jouée de septembre à décembre au théâtre du Petit-Montparnasse à Paris puis en Belgique, elle a reçu un accueil très favorable de la critique et du public.

S'agissant du domaine scientifique, Arnaud Teyssier a été nommé en mars président du Conseil scientifique, succédant à Gilles Le Béguec.

Outre l'organisation de colloques et la participation à des séminaires de haut-niveau comme les journées sur le rôle des partis politiques en septembre 2017 à Rome avec la Fondation italienne Magna Carta, le Conseil scientifique joue un rôle actif auprès du Conseil d'administration de la Fondation pour bâtir de nouveaux programmes avec une approche pluridisciplinaire. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les formations au métier de décideur, conçues par la Fondation avec l'École supérieur des affaires (ESA) de Beyrouth et avec la China Europe International Business School (CEIBS) à Shanghai.

Comme le montre ce rapport d'activité, la Fondation a déployé une activité riche et orientée vers l'avenir. Mais elle reste encore trop peu connue. C'est pourquoi la Fondation a renforcé sa communication en 2017, en s'appuyant sur un site internet rénové (1 700 connexions par jour) et une présence croissante sur les réseaux sociaux (3 000 abonnés sur Facebook). Dans la continuité de ses actions numériques, le site accueille désormais une boutique en ligne proposant des articles de qualité, et une rubrique de don en ligne.

Le nom, la pensée et l'action de Charles de Gaulle restent des références fortes dans le monde globalisé dans lequel nous vivons. Ses messages fondamentaux peuvent inspirer les décideurs et servir d'exemple aux plus jeunes. Ils contribuent au rayonnement international de la France. Telle est la raison d'être de la Fondation Charles de Gaulle : ne pas se cantonner à un rôle de conservatoire, mais éclairer les hommes de notre temps grâce à l'héritage fécond en idées et en exemples d'actions que nous a laissé de Gaulle. Ce rapport d'activité 2017 rend compte de la transformation qu'entreprend la Fondation Charles de Gaulle pour ouvrir son action à de nouveaux publics et nouer des coopérations durables avec des partenaires prestigieux.

Cérémonies commémoratives du 47e anniversaire du décès du général de Gaulle – Colombey-les-Deux-Églises, 9 novembre 2017

III. RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET RÉFLEXION POLITIQUE

En étroite liaison avec le Conseil d'administration, le Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle développe son action dans trois domaines principaux : la recherche historique, la réflexion sur l'importance de l'héritage gaullien dans les grands enjeux contemporains et la formation au leadership à travers le modèle gaullien, en particulier à l'étranger.

L'année 2017 s'inscrit dans la continuité de l'élargissement du périmètre d'activités du Conseil scientifique, placé sous la présidence d'Arnaud Teyssier, inspecteur général de l'administration et professeur associé à l'École normale supérieure (ENS), de la rue d'Ulm, qui a succédé au professeur Gilles Le Béguec en avril 2017, assisté de Frédéric Fogacci, professeur agrégé et directeur des études et de la recherche de la Fondation.

1. La recherche historique

Soucieuse de renforcer son expertise sur les thématiques de l'histoire gaullienne et des grandes personnalités gaullistes, la Fondation Charles de Gaulle s'est associée le 18 mars 2017 aux Amis du Vieux Saint-Germain pour une journée d'étude consacrée à Christian Fouchet. De nombreux aspects de la carrière de celui qui se targuait d'être l'un des hommes connaissant le mieux le Général, et le seul à « lui être resté fidèle du 18 juin 1940 au 27 avril 1969 », ont été abordés. La journée a aussi permis de mettre en lumière plusieurs épisodes importants de l'histoire du gaullisme, notamment la période du Rassemblement du peuple français (R.P.F.), mais aussi et surtout, de revenir sur l'œuvre gouvernementale du Général, en particulier dans le domaine scolaire. Les actes exhaustifs de cette journée sont parus au mois de décembre 2017 et figurent dans le numéro 54 du *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Germain* (illustration à droite).

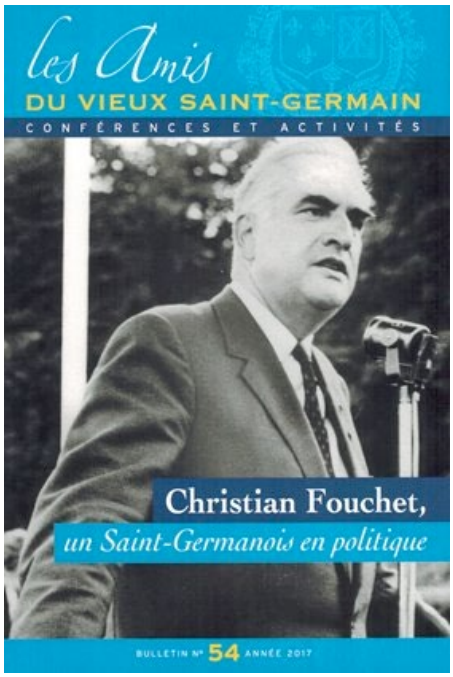

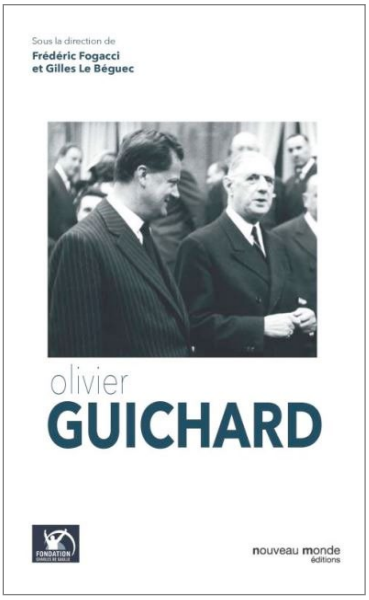

Le mois de décembre 2017 a vu aussi la parution des actes du colloque *Olivier Guichard*, organisé en 2015 à l'Assemblée nationale avec le concours du Conseil régional des Pays de la Loire. L'ouvrage (couverture à gauche) réunit une douzaine de contributions et fait le lien entre deux facettes du « baron du gaullisme » : l'élu local et l'homme des territoires d'une part et l'homme de gouvernement d'autre part, que de Gaulle considérait comme « spécialiste des missions complexes ». Les enjeux d'aménagement du territoire ont notamment bénéficié de larges éclairages.

Clôture du congrès annuel de l'Association française de Droit constitutionnel – Maison natale de Charles de Gaulle à Lille, 24 juin 2017
De gauche à droite : Marie Lefebvre, Contre-amiral (2s) Jean-Claude Barrère, Frédéric Fogacci, Jean-Félix de Bujadoux, Emmanuel Cartier, David Bellamy et Gilles Toulemonde

À l'invitation du professeur Emmanuel Cartier, la Fondation Charles de Gaulle a assuré l'ouverture, puis la conclusion du congrès annuel de l'Association française de Droit constitutionnel (AFDC) qui s'est tenu à Lille du 22 au 24 juin 2017. Cette conclusion a donné lieu à une table-ronde, animée par Frédéric Fogacci, et réunissant David Bellamy, maître de conférences à l'Université de Picardie Jules-Verne d'Amiens et membre du Conseil scientifique de la Fondation, et Jean-Félix de Bujadoux, chargé de conférence à Sciences Po Pariset doctorant en Droit constitutionnel (Université Paris-II Assas). Prenant tour à tour la parole pour souligner l'importance des racines de la III[e] République et les rapports de force qui ont donné naissance à la V[e], les intervenants sont revenus sur la maturation de la pensée constitutionnelle du général de Gaulle, en particulier sur le poids et l'influence des textes originels de 1875, de Gaulle ayant toujours considéré que la III[e] République avait été dénaturée par les usages politiques et constitutionnels. Ces échanges ont fait écho aux conclusions du séminaire organisé il y a trois ans par Gilles Le Béguec et Frédéric Fogacci, dont les actes sont parus dans la revue *Espoir* n°186.

2. L'héritage gaullien dans les enjeux contemporains

Le Conseil scientifique s'est également efforcé d'éclairer les enjeux du présent à partir de l'histoire gaullienne. Dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire à Blois, la Fondation a organisé le 7 octobre 2017 une table ronde consacrée à la thématique « Jusqu'où peut-on innover en matière constitutionnelle ? ». Suivies par près de 200 personnes (photographies ci-dessous), les interventions de Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre et président de la Fondation Res Publica, Philippe Raynaud, professeur en science politique à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Nicolas Rousselier, historien et maître de conférences à Sciences Po Paris, et Arnaud Teyssier ont permis d'échanger sur les « fondamentaux » de la Ve République, sa plasticité et de montrer à quel point elle est un régime vivant, qui a dû s'adapter, parfois au prix fort, à l'évolution de la société tout en restant guidée par des impératifs d'efficacité.

Le 22 septembre, la Fondation Charles de Gaulle et la Fondazione Magna Carta ont organisé pour la troisième année consécutive une journée d'étude sur le thème « Quel avenir pour les partis politiques dans les modèles républicains français et italien ? » au Centre Saint-Louis des Français à Rome (photographies au centre). Des universitaires réputés (Gilles Le Béguec, Alain Laquièze, Paolo Pombeni, Francesco Bonini et Arnaud Teyssier), des acteurs ou observateurs de cette vie partisane (Hervé Gaymard, Arnaud Leroy, Laurent Bigorgne, Gaetano Quagliariello et Luciano Violante) se sont interrogés sur la crise des partis politiques en France et en Italie. La table-ronde de l'après-midi, animée par Antonio Polito, éditorialiste au *Corriere della Serra*, a notamment abordé l'enjeu contemporain du déficit de production idéologique des partis, la concurrence que les *think tanks* leur apportent en la matière ainsi que les nouvelles procédures de choix des candidats politiques.

La Fondation Charles de Gaulle entend également rester impliqué dans le domaine de la réflexion institutionnelle. Le Conseil scientifique a engagé les travaux de préparation du colloque sur les compromis implicites de la constitution de Ve République qui est prévu les 20 et 21 septembre 2018, à l'occasion de son 60e anniversaire. D'ores et déjà placé sous le haut patronage du président de la République, il sera organisé en partenariat avec l'École normale supérieure (E.N.S.) de la rue d'Ulm et l'École nationale d'Administration (ENA).

Clôture du séminaire « De Gaulle et la Défense de la France, d'hier à aujourd'hui » par le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian – Hôtel de Brienne, 12 janvier 2017

L'important séminaire de fin 2016/début 2017, intitulé « De Gaulle et la Défense de la France, d'hier à aujourd'hui », s'est conclu le 12 janvier 2017 par une réception à l'Hôtel de Brienne à Paris et un discours du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Au cours de l'année 2017, l'effort de la Fondation s'est concentré sur la restitution des échanges, brassant l'ensemble des thèmes abordés. Rédigé par Frédéric Fogacci, un ouvrage de synthèse est paru au mois de mars, reprenant les principales conclusions du séminaire (couverture à droite). Visant un large public grâce à une édition au format poche, il propose une synthèse en seize points qui résument les grands enjeux actuels. Cette présentation courte et pédagogique de notre modèle de Défense puisant dans les fondamentaux gaulliens fera l'objet d'une traduction prochaine en anglais. Ce travail de valorisation n'aurait pu être possible sans le travail de préparation, de participation et de restitution qu'ont accompli des étudiants de Sciences Po Paris et de l'École internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR). Ont ainsi été réalisées des notes et des vidéos de synthèse, agrémentées d'images d'archive de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD). Les vidéos seront par ailleurs mises librement à disposition sur le site de la Fondation, contribuant ainsi à l'éducation citoyenne. Le Conseil scientifique renouvellera prochainement ce modèle de séminaire sur le thème « De Gaulle et le grand large – la question du rayonnement de la France dans le monde ». Plusieurs partenariats institutionnels ont déjà été conclus en ce sens.

Intervention de Jacques Godfrain au colloque du CEA « Résistance et Dissuasion » – BNF, 5 octobre 2017

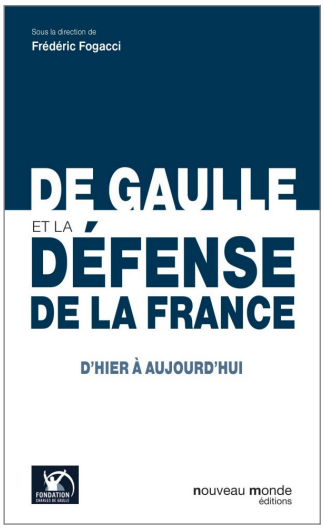

3. Formation au *leadership*

Visite du Chef d'état-major de l'Armée de Terre, le général Jean-Pierre Bosser, dans le cadre du développement des partenariats avec les Armées – Fondation Charles de Gaulle, 12 juillet 2017

La formation au *leadership* à travers le modèle gaullien constitue le dernier projet de la Fondation auquel le Conseil scientifique a pris une part active en 2017. Cet enseignement du modèle gaullien à l'étranger, axé sur les questions de prise de décision et de *leadership*, a déjà pris forme lors d'une première session d'enseignement (24 heures) assurée à l'École supérieure des Affaires (ESA) de Beyrouth au mois d'avril 2017 par Frédéric Fogacci auprès d'un groupe d'étudiants de deuxième année de Master (BBA 2). Face à un jeune public de futurs cadres et décideurs rayonnant sur l'ensemble du Proche et du Moyen-Orient, cette session s'est nourrie des écrits théoriques du Général (*Le Fil de l'Épée*, *Vers l'Armée de métier*), mais aussi de leur mise en application. Les connexions entre l'œuvre gaullienne et plusieurs exemples puisés au cœur de l'histoire et de la réalité française la plus contemporaine ont permis de travailler à la définition d'une méthodologie du commandement et de la prise de décision.

Chaque exemple illustré par domaine spécifique (économie, géopolitique, etc.) a été confronté à un moment de la vie du Général. De ces confrontations ont émergé quatre axes forts :

- La définition du modèle du « chef » (comparaison de la définition théorique des principes qu'énonce Charles de Gaulle à la mise en pratique à la tête de la France Libre, puis de l'État français) ;
- La construction du processus de décision (qui se nourrit de la formation militaire du Général) ;
- La gestion de crise ;
- L'art de refonder et de créer des modèles durables.

Cette première expérience en appelle d'autres, qui se concrétiseront notamment par l'avancement du projet de l'Institut Charles de Gaulle-Liban et par le développement d'une chaire d'enseignement « Charles de Gaulle – *Leadership* global » dispensée au sein de la Chinese European International Business School (CEIBS) à Shanghai.

En partenariat avec la Ville de Paris, ville marraine du porte-avions, la Fondation Charles de Gaulle a reçu une délégation des nouveaux embarqués du porte-avions Charles de Gaulle *– Fondation Charles de Gaulle, 10 octobre 2017*

IV. ACTIONS PÉDAGOGIQUES EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

La Fondation Charles de Gaulle a poursuivi le renouvellement de son offre pédagogique, entamé en 2015-2016. Trois axes orientent l'action de la Fondation vers les jeunes : les ressources documentaires, les ateliers pédagogiques et l'activité numérique.

Grâce aux outils didactiques et pédagogiques de la Fondation, Diane Grillère, directrice des projets pédagogiques et numériques, est en mesure de fournir aux élèves et enseignants des écoles, collèges et lycées du réseau éducatif français, en France comme à l'étranger, une documentation de référence sur Charles de Gaulle, en lien avec les programmes d'histoire et d'enseignement moral et civique.

1. Ressources pédagogiques du CM2 à la Terminale

1.1. Dossiers thématiques

Depuis 2017, 36 dossiers thématiques sont accessibles sur le site internet de la Fondation Charles de Gaulle (capture d'écran ci-contre. Ils abordent les éléments de la vie, de la carrière et de l'œuvre littéraire de Charles de Gaulle. Chaque dossier comporte des documents qui sont analysés et contextualisés, des articles tirés de la revue *Espoir* (elle consacre, au rythme de quatre numéros par an des articles portant sur l'héritage gaullien depuis 1972) ainsi que des vidéos librement accessibles en ligne. Une biographie du Général, une frise chronologique et un lexique viennent compléter l'ensemble.

1.2. Activités en ligne

Des exercices sous la forme de questionnaire à choix multiple (QCM) et de mots croisés, en cours de conception, seront mis en ligne, courant 2018, sur le site internet de la Fondation Charles de Gaulle et seront destinés à une utilisation en classe ou chez soi.

Signature de la convention de partenariat avec Canopé, éditeur de ressources pédagogiques transmédias du ministère de l'Éducation nationale – Fondation Charles de Gaulle, 29 mars 2017

1.3. Vidéos pédagogiques en partenariat avec Canopé

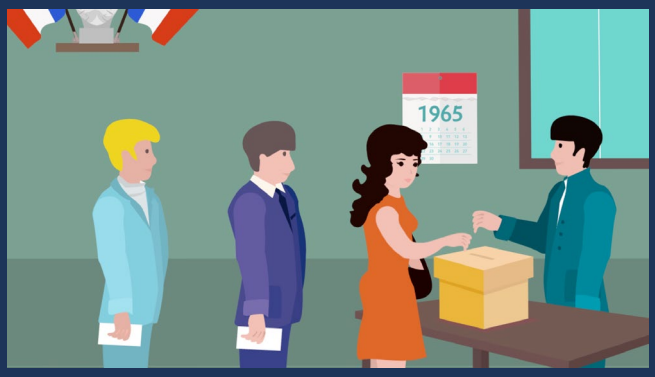

Le 29 mars 2017, avec le concours de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, la Fondation Charles de Gaulle a signé une convention avec Canopé, opérateur de ressources pédagogiques transmédias de l'Éducation nationale. Dans le cadre de ce partenariat sont réalisés des modules vidéo de trois à cinq minutes, disponibles sur les sites internet de Canopé et de la Fondation Charles de Gaulle et téléchargeables par les enseignants et leurs élèves. Regroupés sous le thème « les années de Gaulle », ces modules abordent des événements, périodes ou notions marquants de l'Histoire de France, de la Libération jusqu'aux années 1960. Les deux premières vidéos, sur une série prévue de six modules, disponibles respectivement depuis mars et septembre 2017, portent sur le droit de vote des femmes et sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

La narration de la seconde vidéo (capture image ci-dessus) a été assurée par la voix de Michel Anfrol, ancien journaliste à l'Office de Radiodiffusion télévision française (ORTF) et président des Amis de la Fondation Charles de Gaulle.

La Fondation entretient également un partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA), pour le site « Charles de Gaulle – paroles publiques ».

Atelier pédagogique avec des élèves de CM2 de l'école Aristide Briand de Charenton-le-Pont – Fondation Charles de Gaulle, 8 décembre 2017

Atelier pédagogique avec des élèves du lycée Eugène Hénaff de Bagnolet – Fondation Charles de Gaulle, 24 novembre 2017

Atelier pédagogique au Mémorial Charles de Gaulle avec les collégiens et lycéens des établissements partenaires de la mairie de Paris – Colombey-les-Deux-Églises, 9 novembre 2017

1.4. Ateliers pédagogiques

Les ateliers pédagogiques, réalisés dans les établissements scolaires, en France comme à l'étranger, permettent de relayer l'action numérique et de mobiliser les élèves et leurs enseignants autour de thèmes tels que l'engagement ou la citoyenneté. Ces ateliers ont connu un véritable essor en 2017, grâce à plusieurs partenariats qui permettent notamment d'engager des actions de terrain autour de la mémoire du général de Gaulle.

Le partenariat signé avec la région Île-de-France le 19 juin 2017 a ainsi permis de mettre en place un parcours pédagogique autour de l'engagement et de la citoyenneté intitulé « Le général de Gaulle, un homme engagé ». Cinq classes de lycées de la région (une classe de 1ère professionnelle GEA du lycée René Cassin à Paris ; une classe de 1ère ST2S du lycée Henri Wallon à Aubervilliers ; une classe de 1ère STI2D du lycée Eugène Hénaff à Bagnolet ; une classe de 1ère ES du lycée Samuel de Champlain à Chennevières-sur-Marne ; une classe de 1ère S du lycée Jean-Baptiste Say à Paris) participent au parcours

depuis la rentrée 2017 autour de quatre axes :

- La participation à des ateliers pédagogiques ;
- La visite des lieux de mémoire gaulliens : la Boisserie et le Mémorial à Colombey-les-Deux-Églises, le bureau du général de Gaulle au siège de la Fondation et l'Historial Charles de Gaulle au musée de l'Armée à Paris ;
- La présence à des conférences ;
- La participation des élèves à un concours d'éloquence inter-lycées.

Élèves du collège Carnot de Paris participant au concours d'éloquence – Fondation Charles de Gaulle, 30 mai 2017

Lors de la réception annuelle 2017 de la Fondation, le prix du premier concours d'éloquence a été décerné à un groupe de 10 élèves du collège Carnot à Paris. Cette première remise de prix, en présence de la présidente de la région Île-de-France, Madame Valérie Pécresse (photographie en bas de la page ci-contre), a symbolisé et concrétisé le début de ce partenariat avec la région.

Par ailleurs, à l'occasion de la cérémonie commémorative du 47e anniversaire du décès du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises le 9 novembre 2017, la Fondation Charles de Gaulle a organisé l'accueil sur place de l'ensemble des classes de lycées partenaires de la région Île-de-France et de la mairie de Paris (photographie à gauche). Cette commémoration marquait également les 75 ans de la bataille de Bir Hakeim et de la création de l'escadrille Normandie-Niemen ainsi que les 50 ans de la mort du chancelier Adenauer. Outre la cérémonie de recueillement, très empreinte d'émotion, les élèves ont pu rencontrer au pied de la Croix de Lorraine les représentants des unités militaires ainsi que les ambassadeurs allemand et russe invités pour l'occasion. La maire de Paris, Anne Hidalgo, la vice-présidente de la région Île-de-France chargée des lycées et de l'administration générale, Marie-Carole Ciuntu, ont accompagné les élèves et enseignants présents à cette journée. Une conférence de la Fondation intitulée « Le général de Gaulle, un homme engagé » a clôturé cette séquence pédagogique.

Signature de la convention de partenariat avec le président de l'Assemblée des départements de France, Dominique Bussereau – 14 février 2017

Enfin, la Fondation Charles de Gaulle travaille également en direction des lycées français à l'étranger, notamment en Chine. Ainsi, en juin 2017, grâce aux ressources pédagogiques mises à disposition par la Fondation, une exposition intitulée

« Charles de Gaulle et la Chine », réalisée par des élèves de 3e, a été inaugurée au lycée international Charles de Gaulle de Pékin, en présence du président Jacques Godfrain. Cette exposition a donné lieu à la remise d'un diplôme de la Fondation Charles de Gaulle aux élèves les plus impliqués dans le projet (photographie ci-contre). Le partenariat avec ce lycée se poursuit depuis la rentrée de septembre 2017 et s'est étendu au lycée français de Shanghai, qui se situe sur un eurocampus franco-allemand.

La Fondation a également signé un partenariat le 21 février 2018 avec la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) et l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) pour le développement de sujets concrets au profit des collégiens et lycéens.

Remise du prix Charles de Gaulle aux élèves du lycée Charles de Gaulle de Pékin – Pékin, 3 juin 2017

Enfin, dans le cadre de la participation de la Fondation aux « Rendez-vous de l'Histoire » à Blois, Diane Grillère a pris part le 6 octobre 2017 à une conférence intitulée : « L'innovation scientifique et technique, fer de la lance de la politique et de l'engagement gaulliens » aux côtés de Sophie Bachmann (photographie ci-dessous), responsable du développement culturel et éducatif à l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

Participation aux Rendez-vous de l'Histoire à Blois en partenariat avec l'INA – 6 octobre 2017

La Fondation Charles de Gaulle prévoit d'étendre à l'avenir son périmètre d'activité et d'influence en renforçant ses liens avec le tissu associatif gaullien local en vue d'harmoniser les actions pédagogiques.

2. Activités numériques et de communication

En 2017, la Fondation Charles de Gaulle a rénové sa stratégie numérique et de communication par la mise en place d'un nouveau site web officiel centralisant tous ses domaines d'activité et par une présence accrue sur les réseaux sociaux. Les retombées de cette stratégie se sont avérées positives au terme de l'année ; la Fondation Charles de Gaulle comptant 1700 visiteurs par jour sur son site, 3080 « j'aime » sur sa page Facebook et 1660 abonnés sur son compte Twitter. L'espace pédagogique du site poursuivra par ailleurs son évolution afin de continuer à offrir, aux élèves comme aux enseignants, des ressources en ligne toujours plus innovantes.

De même, réalisé en partenariat avec Canopé et sous la direction de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, le projet éditorial et numérique de site pédagogique « Enseigner de Gaulle », en cours de réalisation en 2017, visera à proposer aux enseignants, une synthèse scientifique actualisée sur la vie et l'œuvre du Général dans le cadre des programmes scolaires, ainsi qu'une série de séquences pédagogiques, réalisées par des enseignants des académies de Lille et Reims, regroupant des études de documents contextualisés et analysés.

V. ACTIONS CULTURELLES ET GRAND PUBLIC

Dans la continuité de l'année 2016, la Fondation Charles de Gaulle a proposé en 2017 des événements variés pour s'adresser à un public toujours plus élargi.

1. Sentier d'interprétation « Sur les pas de Charles de Gaulle » sur la colline de Colombey-les-Deux-Églises

Conçu par l'Office national des Forêts (agence Études Bourgogne–Champagne-Ardenne) et la Fondation Charles de Gaulle, et conduit par le Conseil départemental de Haute-Marne qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage, un espace d'exploration, de découverte et d'enseignement autour de la Croix de Colombey a été inauguré le 3 juillet 2017 (étape du sentier ci-contre | crédit photo : Monsieur Mirham Blin). Cette réalisation a été rendue possible grâce aux partenariats signés par la Fondation Charles de Gaulle avec la Fondation EDF et avec la Fondation François Sommer le 23 juin 2017 et aussi grâce au soutien de Champagne Drappier.

Cette promenade d'un kilomètre et demi lie histoire et paysages en permettant aux visiteurs de découvrir les différents habitats forestiers typiques de la région et les richesses historiques du site, revenant particulièrement sur l'attachement du général de Gaulle à la nature et à cette terre haut-marnaise.

Accueil de Jean-Bernard Lévy, président-directeur général d'EDF, de Michel Clavier, président d'Electra, et de Louis de Rohan-Chabot, trésorier de la Fondation François Sommer, pour la signature des partenariats relatifs à la création du sentier d'interprétation de Colombey-les-Deux-Églises – Fondation Charles de Gaulle, 23 juin 2017

2. Exposition « Les voyages du général de Gaulle en Charente-Maritime »

Le 20 juillet 2017, la Fondation Charles de Gaulle a inauguré une exposition consacrée aux voyages du général de Gaulle en Charente-Maritime (photographie à droite) en partenariat avec l'Assemblée des Départements de France (ADF), le Conseil départemental de la Charente-Maritime et les Archives départementales. En insistant sur le lien entre de Gaulle et les Français, cette exposition, ouverte au public entre le 7 juillet au 6 octobre 2017, a connu un franc succès au sein des Archives départementales de la Charente-Maritime.

3. Pièce de théâtre *Meilleurs Alliés*

La Fondation Charles de Gaulle s'est associée à la pièce de théâtre *Meilleurs Alliés*, écrite par Hervé Bentégeat et mise en scène par Jean-Claude Idée. Celle-ci met en scène le face-à-face orageux mais aussi plein d'humour entre Winston Churchill et le général de Gaulle à la veille du débarquement en Normandie en juin 1944. La Fondation Charles de Gaulle a apporté son expertise et sa supervision au texte de la pièce. Après une première série de représentations au Festival Off d'Avignon du 7 au 30 juillet 2017, la pièce s'est joué à guichets fermés à Paris de septembre 2017 à janvier 2018 au théâtre du Petit Montparnasse.

Une soirée privée à l'attention de ses membres et de ses partenaires a par ailleurs été organisée par la Fondation le 19 septembre 2017 au théâtre du Petit Montparnasse.

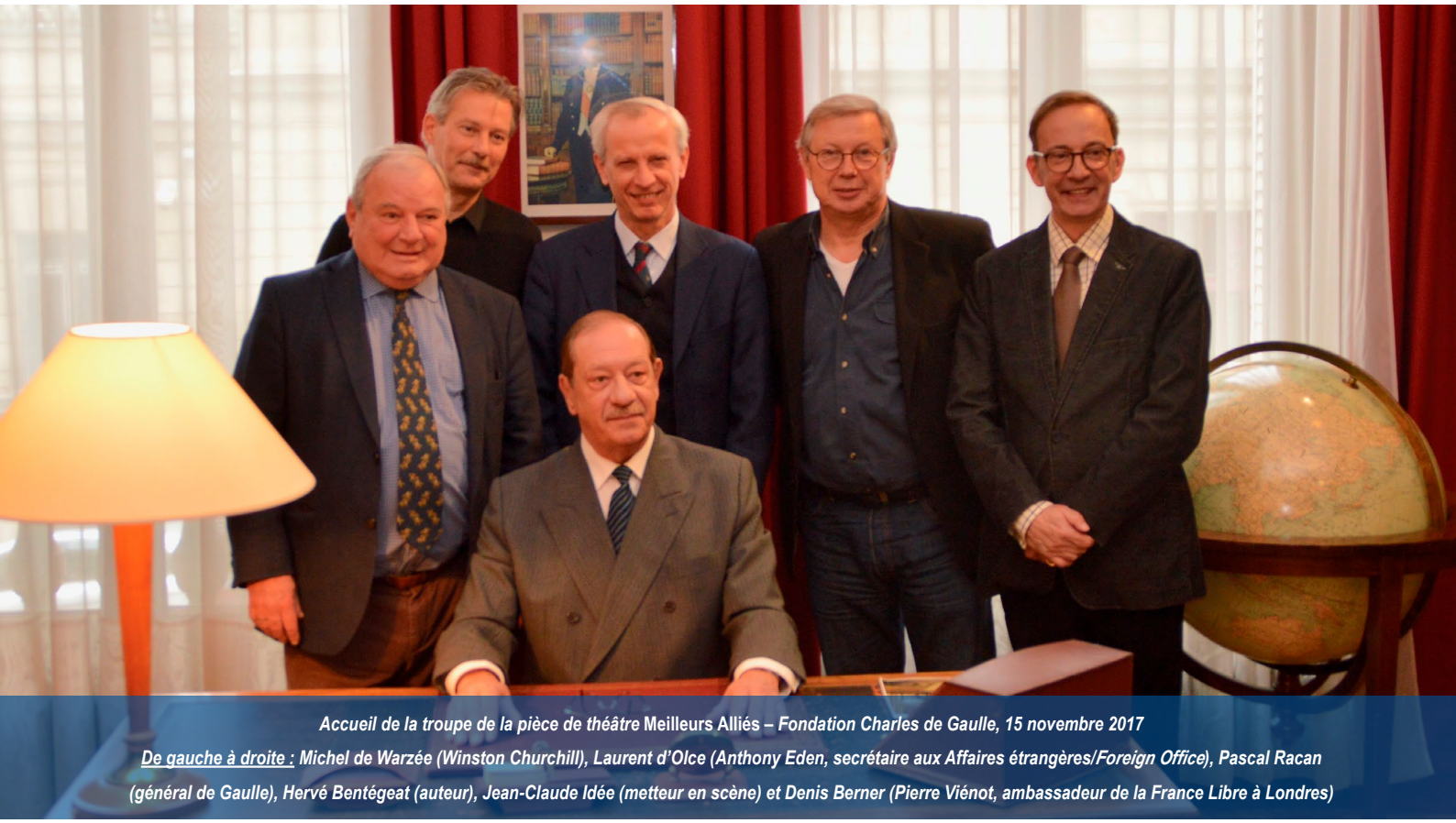

Accueil de la troupe de la pièce de théâtre Meilleurs Alliés *– Fondation Charles de Gaulle, 15 novembre 2017*
De gauche à droite : Michel de Warzée (Winston Churchill), Laurent d'Olce (Anthony Eden, secrétaire aux Affaires étrangères/Foreign Office), Pascal Racan (général de Gaulle), Hervé Bentégeat (auteur), Jean-Claude Idée (metteur en scène) et Denis Berner (Pierre Viénot, ambassadeur de la France Libre à Londres)

4. Création de la boutique en ligne de la Fondation (https://boutique.charles-de-gaulle.org)

Avec l'appui de l'agence de communication « Agence & Vous » dirigée par Guillaume Villemot, membre de la Convention de la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation a ouvert sa boutique en ligne proposant des articles variés et de qualité à la mi-novembre 2017. Tous les bénéfices générés par la vente des produits de la Fondation sont consacrés à la mise en œuvre de projets nouveaux, notamment au service des jeunes.

5. Cérémonie du 9 novembre 2017

À l'occasion du 47e anniversaire du décès du général de Gaulle et dans le cadre de sa traditionnelle mission mémorielle, la Fondation Charles de Gaulle a organisé en partenariat avec l'Ordre de la Libération et le département de la Haute-Marne les cérémonies commémoratives du 9 novembre 2017 à Colombey-les-Deux-Églises. Après une messe solennelle dans l'église de Colombey et un dépôt de gerbe sur la tombe du Général se sont tenues des cérémonies militaires au pied de la Croix de Lorraine, propriété de la Fondation Charles de Gaulle. Ces cérémonies se sont déroulées en présence :

- De Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées Florence Parly ;
- De Madame la maire de Paris (ville compagnon de la Libération), Anne Hidalgo ;
- De Monsieur l'ambassadeur d'Allemagne en France, Nikolaus Meyer-Landrut, présent à l'occasion des 50 ans du décès d'Adenauer ;
- Du Ministre conseiller auprès de l'ambassade de la Fédération de Russie, Artem Studennikov, présent en hommage aux héros du Normandie-Niemen ;
- De délégations de nombreuses unités militaires : le 61e Régiment d'Artillerie, la 13e demi-brigade de Légion étrangère, le porte-avions Charles de Gaulle, le Régiment Normandie-Niemen, le 501e Régiment de chasse et le 3e Régiment d'hélicoptères de combat ;
- De plus de 100 lycéens de la région Île-de-France.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

V. ACTIONS CULTURELLES ET GRAND PUBLIC

6. Plusieurs conférences organisées au sein de la bibliothèque Pierre Lefranc de la Fondation ont ponctué le calendrier de l'année 2017

- 18 avril 2017 : conférence de Jean-Paul Ollivier organisée à l'occasion de la sortie de son ouvrage *De René Coty à Charles de Gaulle : Naissance d'une République* (publié aux éditions Ipanema, avec une préface d'Hervé Gaymard)
- 25 septembre 2017 : conférence d'Éric Branca (photographie ci-contre) à l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage *L'ami américain – Washington contre de Gaulle, 1940-1969* (publié aux éditions Perrin)
- 16 octobre 2017 : conférence de l'architecte et urbaniste Michel Cantal-Dupart sur le thème « Dix ans ont suffi au général de Gaulle – Une politique d'aménagement du territoire visionnaire, en particulier pour la capitale »

7. En 2017, la Fondation s'est aussi associée à plusieurs publications

- *De Gaulle et la défense de la France, d'hier à aujourd'hui*
  Auteurs : Frédéric Fogacci, Jacques Godfrain (préface), Jean-Yves Le Drian (postface)
  Éditeur : Nouveau Monde éditions
  Date de publication : mars 2017
- *Dans les pas de Charles de Gaulle*
  Auteurs : François Broche, Lionel Courtot, Régis Debray, Marc Fosseux, Hervé Gaymard, Jacques Godfrain, Alexandre Jardin, Bruno Lavillatte, Éric Malbrunot, Alexandre Mora, Jean-Paul Ollivier, Denis Tillinac et Wang Hua
  Éditeur : Artélia
  Date de publication : mars 2017
- *Charles de Gaulle, l'homme qui disait non*
  Auteur : Guillaume Villemot
  Éditeur : Lire c'est partir
  Date de publication : juin 2017

8. Bilan annuel de la revue *Espoir*, instrument essentiel du rayonnement de la Fondation Charles de Gaulle depuis 45 ans

L'année 2017 a vu la parution de trois livraisons de la revue *Espoir* :

- *Espoir* n°186 – Printemps 2017 : aux racines de la Constitution de la Ve République
- *Espoir* n°187 – Été 2017 : les voyage du général de Gaulle en Charente-Maritime
- *Espoir* n°188 – Hiver 2017 : les relations du politique et du militaire

À l'occasion de la parution du n°188, la revue *Espoir* a renouvelé sa maquette en la modernisant et en l'épurant. Ce *lifting* traduit l'évolution de la ligne éditoriale engagée depuis plusieurs années visant à faire d'*Espoir* une revue de référence dans le domaine historique comme dans celui des idées. La forme et le fond de la revue sont donc aujourd'hui en cohérence avec l'action de la Fondation : mettre en valeur la pensée et l'action de celui qui fut le plus grand Français du XX[e] siècle et montrer en quoi son héritage continue d'être une référence pour de nombreux secteurs de l'action publique.

9. Activités des Amis de la Fondation

L'année 2017 a été marquée par deux commémorations importantes : le 50[e] anniversaire du voyage du général de Gaulle au Québec et le 70[e] anniversaire de la fondation du Rassemblement du peuple français (RPF).

- 9 mars 2017 : conférence d'Éric Bédard, écrivain (auteur du *Québec pour les Nuls*), historien, professeur à l'université du Québec à Montréal, venu expliquer de ce qu'a représenté ce voyage du général de Gaulle et ce qu'il en reste cinquante années plus tard.
- 7 avril 2017 : déjeuner-débat au restaurant « Les noces de Jeannette » à Paris à l'occasion du jour anniversaire de la création du RPF à Strasbourg. Placé sous la présidence de Bernard de Gaulle (neveu du Général) qui en 1947 en avait été l'un des premiers adhérents, d'autres anciens responsables tels Michel Anfrol, Madeleine Petit, Jean Tiberi et Claude-Gérard Marcus étaient aussi présents à ce rassemblement.
- 15 mai 2017 : déjeuner-débat au Cercle National des Armées à Paris en présence de Jean-Paul Ollivier (photographie ci-dessous) , à l'occasion de la publication de son onzième volume consacré au Général s'intitulant *De René Coty à Charles de Gaulle : naissance d'une République* (éditions Ipanema)
- 13 juin 2017 : conférence de Thomas Vaisset pour la sortie de son ouvrage *L'amiral d'Argenlieu : le moine-soldat du gaullisme* (éditions Belin).
- 6 novembre 2017 : conférence consacrée à deux Français Libres : Michel Iriart, natif de Buenos Aires et cadet de la France Libre (un des tous premiers officiers à entrer dans Paris le 24 août 1944) et Benjamin Josset, fils d'émigrés syriens catholiques qui, à 15 ans et demi, décida de quitter sa ville de Tucuman en Argentine pour « libérer la France ». Tous deux firent partie de la 2° D.B.

VI. SOUTIEN AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA FRANCE

1. Institut Charles de Gaulle-Liban

L'Institut Charles de Gaulle-Liban, un projet global et d'avenir, verra le jour sur le campus de l'École supérieure des Affaires (ESA) de Beyrouth. C'est à la Fondation Charles de Gaulle qu'il appartient d'apporter le contenu culturel de cet institut. Avec pour vocation la promotion de la mémoire du général de Gaulle et le renforcement des échanges franco-libanais, le contenu couvrira trois dimensions : muséale, pédagogique et universitaire.

Le 27 février 2018, l'ESA a hébergé une conférence de presse (photographie ci-dessous) à l'occasion de la signature de la convention de partenariat quadripartite marquant le déclenchement officiel du projet d'Institut Charles de Gaulle-Liban. Les quatre partenaires fondateurs du projet sont :

- L'ESA, représentée par son directeur général, Stéphane Attali ;
- L'Association pour la sauvegarde du patrimoine Charles de Gaulle au Liban, représentée par son président, Christian Besse ;
- La Fondation Charles de Gaulle, représentée par son président, Jacques Godfrain ;
- L'Ambassade de France, représentée par Monsieur l'ambassadeur Bruno Foucher.

Signature de la convention quadripartite pour la création de l'Institut Charles de Gaulle-Liban – École supérieure des Affaires (ESA), Beyrouth, 27 février 2018

2. Actions en Chine

En liaison avec les services des ambassades et en association avec l'Institut des Affaires étrangères du Peuple chinois, la Fondation Charles de Gaulle a renforcé ses activités en Chine en 2017 pour signer en janvier 2018 un mémorandum pour la création d'une chaire de *leadership* au sein de la China Europe International Business School (CEIBS) de Shanghai. Cette chaire dénommée « Chaire Charles de Gaulle – *Leadership* global » sera consacrée à l'enseignement et à la recherche sur le thème de l'exercice du commandement, de la vision et du charisme du chef à partir de l'exemple et de l'héritage gaullien. Avec l'aide du secteur de coopération universitaire de l'Ambassade de France en Chine et du service équivalent de la Délégation européenne en Chine, la Fondation et le CEIBS mèneront parallèlement leurs recherches en s'appuyant sur leurs réseaux universitaires respectifs. Les chercheurs des deux parties se rencontreront annuellement ou autant que de besoin pour faire le point de leurs activités. Des initiatives destinées à partager conjointement le produit de cette recherche dans le débat public (publications, colloques, conférences et présence sur les réseaux sociaux) seront régulièrement organisées.

À l'occasion de la première visite en Chine du président de la République française, Monsieur Emmanuel Macron, la Fondation Charles de Gaulle et la China Europe International Business School (CEIBS) de Shanghai ont lancé la création de la future chaire « Charles de Gaulle : Leadership global » – Pékin, 9 janvier 2018

Réception du président Godfrain au siège de la CEIBS – Shanghai, 10 janvier 2018

3. Visite d'étude du réseau Bosch Alumni avec l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg

L'Institut franco-allemand de Ludwigsburg (Deutsch-Französisches Institut), avec lequel la Fondation entretient des relations depuis plusieurs années, a organisé la visite d'une délégation de journalistes au siège de la rue de Solférino le 4 mai 2017 au nom du réseau Bosch Alumni et avec le soutien financier de la Fondation Robert Bosch. En résonnance avec les élections présidentielles de mai 2017, l'enjeu de cette rencontre avec la presse a été de comprendre ce que signifie le gaullisme aujourd'hui et d'aborder le rôle du général de Gaulle comme référence incontournable dans le débat français.

4. Visite d'une délégation russe de la *Russian Presidential Academy of National Economy and Public Administration*

Au cours d'un programme conçu par la CCI Paris Île-de-France, la Fondation Charles de Gaulle a reçu en ses murs une délégation de parlementaires de la Douma, hauts fonctionnaires et cadres dirigeants de grandes entreprises russes le 17 octobre 2017. Tous auditeurs de la prestigieuse *Russian Presidential Academy of National Economy and Public Administration* (RANEPA), ils ont pu assister à une conférence sur le libéralisme d'État donnée par Arnaud Teyssier et Frédéric Fogacci.

5. Commémoration du 50e anniversaire du voyage officiel du général de Gaulle au Québec en juillet 1967

La Fondation Charles de Gaulle a eu l'honneur d'accueillir Madame Line Beauchamp, déléguée générale du Québec à Paris et représentante personnelle du Premier ministre pour la Francophonie, le 24 juillet 2017 (photographie ci-contre). La Fondation Charles de Gaulle entretient également un partenariat avec le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ). Par ailleurs, une délégation présidée par le professeur Jean-Paul Bled, membre du Conseil scientifique de la Fondation, et Olivier Germain-Thomas, administrateur, a participé à un colloque au Québec les 25-26 mai 2017 intitulé « Il faut que l'intendance suive, les retombées de la visite du général de Gaulle au Québec en juillet 1967 », organisé avec la Société Saint-Jean-Baptiste. À son initiative, Monsieur Bled a également organisé le 13 octobre 2017 un colloque intitulé « Le général de Gaulle, le Québec et la coopération franco-québécoise » à la bibliothèque Paul-Marmottan à Boulogne-Billancourt.

6. Table-ronde organisée à la Fondation avec le FERAM dans le cadre du Dialogue du Trianon

Le 14 décembre 2017, une réunion d'échange franco-russe s'est tenue dans le cadre du Dialogue du Trianon. Présidée par Jacques Godfrain, Pierrick Hamon, président de la Fédération d'Échanges et de Rencontres Administratifs Mondiaux (FERAM) et Christian Leyrit, secrétaire général du Dialogue du Trianon et président de la Commission nationale du Débat Public, cette matinale visait à remédier aux liens déclinants entre les deux pays, en impliquant les sociétés civiles des deux pays. Les échanges ont porté sur des thématiques prometteuses : enseignement de la langue française, coopération décentralisée, échange de jeunes *leaders*…

VII. ASPECTS FINANCIERS

Le budget de la Fondation s'élève en moyenne à 1,6 millions d'euros hors événement exceptionnel.

Ce budget permet de couvrir les dépenses de fonctionnement et la réalisation de nombreuses actions qui concourent à l'accomplissement des missions pédagogiques, scientifiques, commémoratives et événementielles, qu'elles soient nationales ou internationales.

RESSOURCES DE LA FONDATION EN 2017

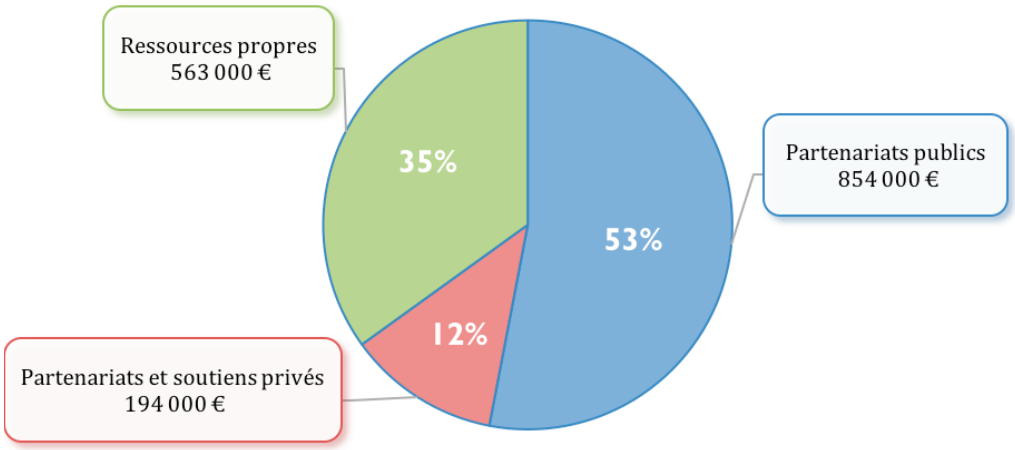

Comme pour toute fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Charles de Gaulle dispose d'un capital constitué de la dotation initiale accordée par l'État lors de sa création en 1992 et de l'apport de l'Institut Charles de Gaulle. Ce capital est placé pour partie en immobilier (les immeubles de la rue de Solférino à Paris et de la rue Princesse à Lille), par définition non producteur de revenu, et pour le reste, en valeurs mobilières de placement sécurisées qui procurent un revenu modeste mais régulier.

Les ressources de la Fondation proviennent des revenus que celle-ci est capable de générer (revue *Espoir* et publications, dons et cotisations, chiffre d'affaires de la Boisserie…), du soutien de la sphère publique et des partenariats instaurés avec le monde de l'entreprise.

Les projets de grande ampleur font l'objet de campagnes appropriées de mécénat. Ces opérations particulières ont ainsi permis de réaliser le financement de la rénovation de la Maison natale de Lille, de la construction du Mémorial de Colombey et de l'Historial des Invalides. Ces trois établissements muséographiques, qui accueillent désormais près de 350 000 visiteurs par an, ont nécessité l'apport de 10 millions d'euros, rassemblés grâce à une souscription menée à l'échelle nationale.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Charles de Gaulle est assujettie aux règles de fonctionnement budgétaire et financier qui en découlent :

- Le budget annuel est validé par un Conseil d'administration où siègent trois représentants de l'État (Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Économie et des Finances, Conseil d'État).
- Le contrôle des comptes est assuré par un commissaire aux comptes chargé d'en certifier l'exactitude et la sincérité.
- Les comptes sont envoyés chaque année aux services du Premier ministre, à la préfecture de Paris et sont publiés au *Journal officiel*.

VIII. COMMENT NOUS SOUTENIR ?

1. Particuliers

La Fondation Charles de Gaulle est reconnue d'utilité publique par le décret du 22 septembre 1992. Ainsi, votre don vous permet de bénéficier d'avantages fiscaux significatifs.

1/ FAIRE UN DON

• **Impôt sur le revenu :** 66% du montant de votre don est déductible dans la limite de 20% du revenu net imposable (article 200 du C.G.I.)
• **Impôt sur la fortune immobilière (IFI) :** 75% du montant de votre don est déductible dans la limite de 50 000 euros par an (article 885-0 V bis A du C.G.I.)
Contact : 01 44 18 66 98
braunecker-becker@charles-de-gaulle.org

2/ EFFECTUER UN LEGS

Contact : 01 44 18 66 98
braunecker-becker@charles-de-gaulle.org

3/ S'ABONNER À LA REVUE *ESPOIR* OU ABONNER UN AMI

• Achat unitaire d'une revue à 10 euros.
• Différentes formules d'abonnement sur le site internet de la Fondation.
Contact : 01 44 18 66 94
djibrilla@charles-de-gaulle.org

4/ COMMANDER OU RÉSERVER UNE EXPOSITION ITINÉRANTE

• Plusieurs options de réservation d'une exposition itinérante pour commémorer les grandes étapes de la vie du général de Gaulle dans votre association ou votre municipalité.
Contact : 01 44 18 66 94
djibrilla@charles-de-gaulle.org

5/ REJOINDRE LES AMIS DE LA FONDATION

• Depuis 1992, les Amis de la Fondation Charles de Gaulle permettent à tous ceux qui le souhaitent de s'informer de manière conviviale sur l'action du général de Gaulle.
Contact : 01 44 18 66 86
amis@charles-de-gaulle.org

6/ EFFECTUER UNE COMMANDE SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE

• Lien url : https://boutique.charles-de-gaulle.org
Contact : 01 44 18 66 94
boutique@charles-de-gaulle.org

2. Entreprises

1/ FAIRE UN DON

• Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS), le don est déductible à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires de l'entreprise. Lorsque le montant des dons dépasse cette limite, l'excédent est reportable sur les cinq années suivantes (article 238 bis du C.G.I.).
Contact : 01 44 18 66 73
berque@charles-de-gaulle.org

2/ SOUTENIR UN PROJET DE LA FONDATION

• Le séminaire 2018 « De Gaulle et le Grand large, d'hier à aujourd'hui »
• Programme pédagogique 2018
• Programme des expositions
• Lieux gaulliens à Colombey-les-Deux-Églises
• L'Institut Charles de Gaulle-Liban
Contact : 01 44 18 66 73
berque@charles-de-gaulle.org

3/ DEVENIR UNE ENTREPRISE PARTENAIRE

Contact : 01 44 18 66 73
berque@charles-de-gaulle.org

IX. GOUVERNANCE

1. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Fondation comprend quatorze membres parmi lesquels neuf membres élus, trois membres de droit désignés respectivement par le ministre de l'Intérieur, le ministre des Finances et le Conseil d'État, et ès-qualités, le Délégué national du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération ».

Jacques GODFRAIN
Président

Ancien ministre, ancien député-maire de Millau.

Jean-Marie DEDEYAN
Vice-président

Professeur associé honoraire des universités, chargé d'enseignement à l'École nationale d'administration (ENA) et secrétaire général des Amis de Michel Debré.

Marc FOSSEUX
Secrétaire général

Magistrat de la Cour des Comptes en disponibilité, directeur de la Fédération nationale Groupama, et représentant du ministère des Finances.

Louis de FOUCHÉCOUR
Trésorier

Inspecteur général des Finances en disponibilité et directeur financier d'ENGIE France Renouvelables.

Général de division (2s) Christian BAPTISTE
Administrateur

Délégué national du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération ».

Diane de BELLESCIZE
Administrateur

Agrégée de droit public et agrégée d'anglais, professeur des Universités au Havre.

Martine de BOISDEFFRE
Administrateur

Ancienne élève de l'École normale supérieure (ENS de Sèvres) et de l'ENA, conseillère d'État, présidente de section du rapport et des études, représentant du Conseil d'État.

Bernard BOUCAULT (préfet)
Administrateur

Ancien préfet de Police de Paris et représentant du ministre de l'Intérieur.

Jacques BOUDY
Président

Secrétaire général de la Chancellerie de la Légion d'honneur, représentant le Grand Chancelier.

Général d'armée (2s) Bruno CUCHE
Administrateur

Ancien Chef d'État-Major de l'Armée de Terre et ancien gouverneur des Invalides. Président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque.

Laurence DAZIANO
Administrateur

Maître de conférences en économie à Sciences Po Paris et membre du Conseil scientifique de Fondapol.

Hervé GAYMARD
Administrateur

Ancien ministre, président du Conseil départemental de Savoie et écrivain (Pour Malraux, présentation de la réédition du *Fil de l'Épée* et de *La France et son armée*).

Olivier GERMAIN-THOMAS
Administrateur

Docteur en philosophie, écrivain et journaliste.

Gaëlle MONTEILLER
Administrateur

Ingénieur du corps des Mines (X-Mines) et dirigeante d'entreprise.

2. Conseil scientifique

Placé sous la présidence d'Arnaud Teyssier, le Conseil scientifique rassemble vingt-neuf membres nommés par le Conseil d'administration de la Fondation.

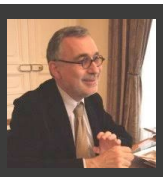

Arnaud TEYSSIER
Président

Inspecteur général de l'administration (IGA), professeur associé à l'École normale supérieure (ENS) et directeur de la prép'ENA Paris I/ENS.

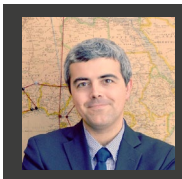

Frédéric FOGACCI
Secrétaire

Directeur des études et de la recherche à la Fondation Charles de Gaulle.

- **David BELLAMY**
  Maître de conférences à l'Université de Picardie Jules-Verne.
- **Robert BELOT**
  Professeur à l'Université de Belfort-Montbéliard.
- **Serge BERSTEIN**
  Professeur émérite à Sciences Po Paris.
- **Jean-Paul BLED**
  Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV).
- **Raphaël DARGENT**
  Enseignant en Histoire.
- **Nicole EVEN**
  Conservateur au département exécutif et législatif des Archives nationales.
- **Olivier FEIERTAG**
  Professeur à l'Université de Rouen.
- **Edouard HUSSON**
  Professeur à l'université d'Amiens, vice-président de Paris Sciences et Lettres
- **Rainer HUDEMANN**
  Professeur émérite des Universités Paris-Sorbonne et de la Sarre.
- **Roland HUREAUX**
  Haut fonctionnaire.
- **Sabine JANSEN**
  Maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).
- **François KERSAUDY**
  Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I).
- **Bernard LACHAISE**
  Professeur émérite à l'Université Bordeaux-III.
- **Alain LAQUIÈZE**
  Professeur à l'Université Paris Descartes (Paris-V).
- **Gilles LE BÉGUEC**
  Président d'honneur
  Professeur émérite de l'Université de Paris-Ouest Nanterre.
- **Tristan LECOQ**
  Inspecteur général de l'Éducation nationale et professeur associé à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV).
- **Pierre MAILLARD**
  Ambassadeur de France.
- **Christine MANIGAND**
  Professeur à l'Université Sorbonne-Nouvelle (Paris-III).
- **Stefan MARTENS**
  Professeur à l'Institut historique allemand de Paris.
- **Dirk MARTIN**
  Archiviste en chef au Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGESOMA) à Bruxelles.
- **Didier MAUS**
  Conseiller d'État.
- **Chantal MORELLE**
  Professeur agrégé d'Histoire.
- **Jean-François MURACCIOLE**
  Professeur à l'Université Montpellier-III.
- **Frédérique NEAU-DUFOUR**
  Directrice du Centre européen du résistant déporté (CERD).
- **Jean-Pierre RIOUX**
  Ancien inspecteur général de l'Éducation nationale.
- **Frédéric TRISTRAM**
  Maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I).
- **Frédéric TURPIN**
  Professeur à l'Université de Chambéry Savoie-Mont-Blanc.
- **Maurice VAÏSSE**
  Professeur émérite à Sciences Po Paris.
- **David VALENCE**
  Maire de Saint-Dié-des-Vosges.
- **Olivier WIEVIORKA**
  Professeur à l'École normale supérieure de Cachan (ENS Cachan).

3. Le siège de la Fondation

La Fondation Charles de Gaulle est située au 5 rue de Solférino dans le VII^e arrondissement de Paris.

Contre-amiral (2s) Jean-Claude BARRÈRE
Directeur

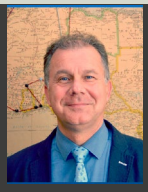

LCL (er) Philippe BRAUNECKER-BECKER
Directeur adjoint

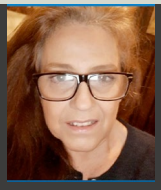

Catherine TROUILLER
Directrice des publications et des expositions, rédactrice en chef de la revue Espoir et responsable des archives iconographiques

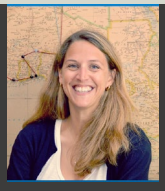

Diane GRILLÈRE
Directrice des projets pédagogiques et numériques

Jean-Baptiste BERQUE
Conseiller communication et mécénat

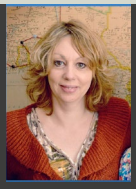

Marie PICAT
Responsable administrative et financière

Frédéric FOGACCI
Directeur des études, de la recherche et des archives, et secrétaire du Conseil scientifique

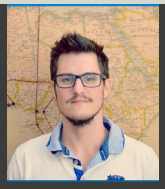

Olivier BEAUDOIN
Chef du service informatique et responsable de la transformation digitale

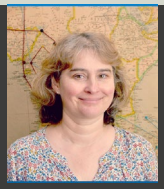

Sophie DI FOLCO
Assistante de direction

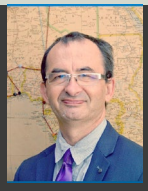

Éric DAVRIL
Agent administratif

Isaac DJIBRILLA
Gestionnaire de la base de contacts, responsable de la diffusion de la revue Espoir *et des expositions itinérantes*

Martial GOUT
Responsable du soutien général et de l'accueil

4. La Boisserie à Colombey-les-Deux-Églises

Située à l'entrée du village de Colombey-les-Deux-Églises, la Boisserie est la demeure familiale du général de Gaulle. Elle est accessible au public depuis 1980.

Pour visiter la Boisserie, veuillez contacter l'équipe par téléphone au 03 25 01 52 52 ou par email : boisserie@charles-de-gaulle.org

Aurore JACQUINOT
Chef de site

Claudine ROBERT
Responsable d'accueil

Valérie VASSEUR
Responsable d'accueil

Christian MERSON
Jardinier

5. Les Amis de la Fondation Charles de Gaulle

Michel ANFROL
Président

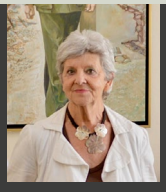

Renée ROBERT
Responsable des projets et du réseau des Amis

Geneviève APARICIO
Responsable des projets et du réseau des Amis

X. PARTENAIRES DE LA FONDATION EN 2017

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- 3e Régiment d'hélicoptères de combat (3e RHC)
- Ambassade de France au Liban
- Ambassade de France en Chine
- Archives nationales
- Armée de Terre
- Assemblée des départements de France (AdF)
- Assemblée nationale
- Canopé
- Centre des hautes études militaires (CHEM)
- Club de Réflexion sur l'Avenir de la Protection Sociale (CRAPS)
- Conseil départemental du Nord
- Conseil régional d'Île-de-France
- Conseil régional des Pays de la Loire
- Délégation générale du Québec à Paris
- École internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR)
- École supérieure des Affaires (ESA) du Liban
- Fondation Adenauer (Stiftung Bundeskanzler Adenauer-Haus)
- Institut des Affaires étrangères du Peuple chinois (CPIFA) à Pékin
- Institut franco-allemand de Ludwigsburg
- Institut national de l'audiovisuel (INA)
- Labex « Écrire une Histoire nouvelle de l'Europe » (EHNE)
- Lycée Carnot
- Lycée français international Charles de Gaulle de Pékin
- Mairie d'Evreux
- Mairie de Colombey-les-Deux-Églises
- Mairie de Paris
- Ministère de l'Éducation nationale
- Ministère des Affaires étrangères
- Ministère des Armées
  - Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS)
  - Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)
  - Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)
- Musée de l'Armée – Hôtel national des Invalides
- Musée de l'Ordre de la Libération
- Office national des forêts (ONF)
- Porte-avions Charles de Gaulle
- Sciences Po Paris
- Sénat
- Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I)
- Université Paris-Descartes (Paris-V)
- Université Paris-Sorbonne (Paris-IV)
- Université Sorbonne-Nouvelle (Paris-III)

PARTENAIRES PRIVÉS

- Aéroports de Paris (ADP)
- Air France
- Alpha Laser
- Association "Fondation pour la sauvegarde du patrimoine Charles de Gaulle au Liban"
- Caisse des dépôts et consignations (CDC)
- CCI Île-de-France
- CEA
- Centre national d'études spatiales (CNES)
- Champagne Drappier
- Crédit Mutuel-CIC
- Dassault Aviation
- Défense conseil international (DCI)
- DCNS
- D-PARK
- EDF
- Éditions des Saints Pères
- ENGIE
- Fondation Alain Mérieux
- Fondation Bettencourt-Schueller
- Fondation Sommer
- Groupe Eiffage
- Lire c'est partir (maison d'édition)
- Maison Jansen
- Maison Méert
- MBDA
- Michel Audiard (sculpteur)
- Moët-Hennessy
- Musée « De Gaulle, mémoire pour l'avenir » à Scorbé-Clairvaux
- Nouveau Monde éditions
- ODAS
- ODDO BHF Bank
- THALES
- Universités Populaires du Théâtre

FONDATION
CHARLES DE GAULLE

FONDATION CHARLES DE GAULLE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR LE DÉCRET DU 22 SEPTEMBRE 1992

5 rue de Solférino, 75007 Paris
01 44 18 66 77
secretariat@charles-de-gaulle.org